

## Ouverture du sentier glacé

**Magog, le 17 décembre 2020** – Dès aujourd’hui, le sentier glacé de la Ville de Magog sera ouvert tous les jours de 8 h à 21 h 45. Le parcours éclairé sera accessible, à l’exception de la boucle du quai MacPherson qui demeure fermée pour le moment.

Un chalet est accessible à la pointe Merry et au stationnement Cabana durant les heures d’ouverture du sentier. En plus de ces chalets, des tables à pique-nique ont été ajoutées à l’extérieur pour permettre aux patineurs d’enfiler leurs patins tout en respectant la distanciation physique.

La Ville de Magog demande aux citoyens de respecter les normes sanitaires en vigueur, notamment la limite de 8 personnes par groupe, la distanciation physique de 2 mètres et le port du masque dans les bâtiments de service.

Pour la sécurité des usagers, l’ouverture du sentier glacé est conditionnelle au climat et à la qualité de la surface de la glace. Avant de se déplacer, il est conseillé de contacter la ligne info-condition au 819 843-0011.

### Les patinoires extérieures fermées

Les patinoires extérieures situées à la pointe Merry, dans les parcs des Hautes-Sources, Maurice-Théroux et Omerville ainsi que celles de l’école secondaire de la Ruche et de l’école Princess Elizabeth ne sont pas encore en service. Les citoyens sont invités à surveiller la page Facebook de la Ville de Magog ou le site Internet de la municipalité pour connaître la date d’ouverture.

- 30 -

### Source et information :

Direction des communications et des technologies de l’information  
Ville de Magog  
819 843-3333, poste 444

